

<https://ecoleetsociete.se-unesa.org/L-OZP-evalue-la-refondation-de-l-Education-prioritaire>



école & société

L'OZP évalue la refondation de l'Éducation prioritaire

- Éducation - Actu -

Date de mise en ligne : lundi 16 décembre 2019

Copyright © ÉCOLE ET SOCIÉTÉ - Tous droits réservés

Fin novembre, l'OZP* présentait une partie des résultats de l'enquête menée au printemps sur l'évolution qu'a connu l'Éducation Prioritaire depuis la refondation de 2014. Elle remplaçait ainsi un ministre qui n'a pas jugé utile de mettre en oeuvre une évaluation pourtant inscrite dans les textes.

Cette présentation suivait de près le rapport Azéma-Mathiot sorti en octobre. Ce dernier est vu par l'OZP comme une illustration des décisions ministérielles, très général et faisant l'amalgame entre Éducation Prioritaire (EP), ruralité et outre mer au risque d'une dilution de la politique d'éducation prioritaire dans une politique « des territoires ». La démarche de l'OZP est tout autre. Son enquête fait appel à des acteurs de terrain. Pour l'association, l'EP est une politique qui donne des chances à l'égalité des droits. La Cour des Comptes affirmait en 2018 que la politique d'EP avait réussi à contenir les écarts d'inégalités malgré la dégradation des zones.

Un besoin de temps, de concertation entre pairs et de formations partant des besoins du terrain ressort de l'enquête. Les personnels apprécient les temps d'observations croisées qui ne sont pas assez souvent proposés faute de moyens de remplacement. Le travail collectif s'est développé pour 62 % des répondants, ce dernier se déclinant en construction d'outils et de progressions communes et en temps d'échanges de pratiques.

Nombre d'entre eux regrettent la disparition des PDMQDC** qui permettaient un croisement des regards lors de la co-intervention. L'inter-degrés est également mis en avant lorsque le réseau le rend vivant à travers des défis, des semaines des sciences, de jardins partagés ou d'expositions. Malheureusement, la verticalité du pilotage peut crispier les équipes et mettre en porte-à-faux les coordonnateurs.

Pour 80 % des répondants, il y a une nette amélioration dans la coopération avec les parents lorsque le plan vigipirate ne rend pas impossible leur présence dans les établissements. L'importance de la coéducation est soulignée ainsi que le respect mutuel. De plus, les enseignants ressentent le besoin d'accompagner les familles pour qu'elles comprennent les parcours scolaires de leurs enfants et qu'elles maîtrisent les codes de l'école.

La coopération avec les partenaires s'est élargie avec la mise en place de projets plus nombreux et plus diversifiés mais la problématique du temps revient en filigrane dans les 6 axes que traitait le questionnaire. Ces axes (pour rappel) sont ceux du référentiel de l'éducation prioritaire de 2014 :

- Axe 1: Garantir l'acquisition du « lire, écrire, parler » et enseigner plus explicitement
- Axe 2 : Conjuguer « bienveillance » et « exigence »
- Axe 3 : Coopérer utilement avec les parents et les partenaires
- Axe 4 : Favoriser le travail collectif de l'équipe éducative
- Axe 5 : Accueillir, accompagner, soutenir et former les personnels
- Axe 6 : Renforcer le pilotage et l'animation du réseau

Le SE-Unsa considère que la politique de l'EP doit continuer et se développer. Les enseignants doivent être formés et accompagnés afin qu'ils soient en mesure d'exercer dans les meilleures conditions possibles. La recherche de la mixité sociale et scolaire doit être un levier plus utilisé pour que les inégalités diminuent. Ce levier ne peut être actionné par la seule Éducation nationale. Des politiques interministérielles et locales doivent soutenir cet objectif.

*L'association « Observatoire des zones prioritaires », créée en 1990, a pour objectif de favoriser les échanges et la réflexion sur l'éducation prioritaire (REP+ et REP) et plus largement sur la lutte contre l'échec scolaire et l'exclusion dans les territoires de la politique de la Ville.

**plus de maîtres que de classes